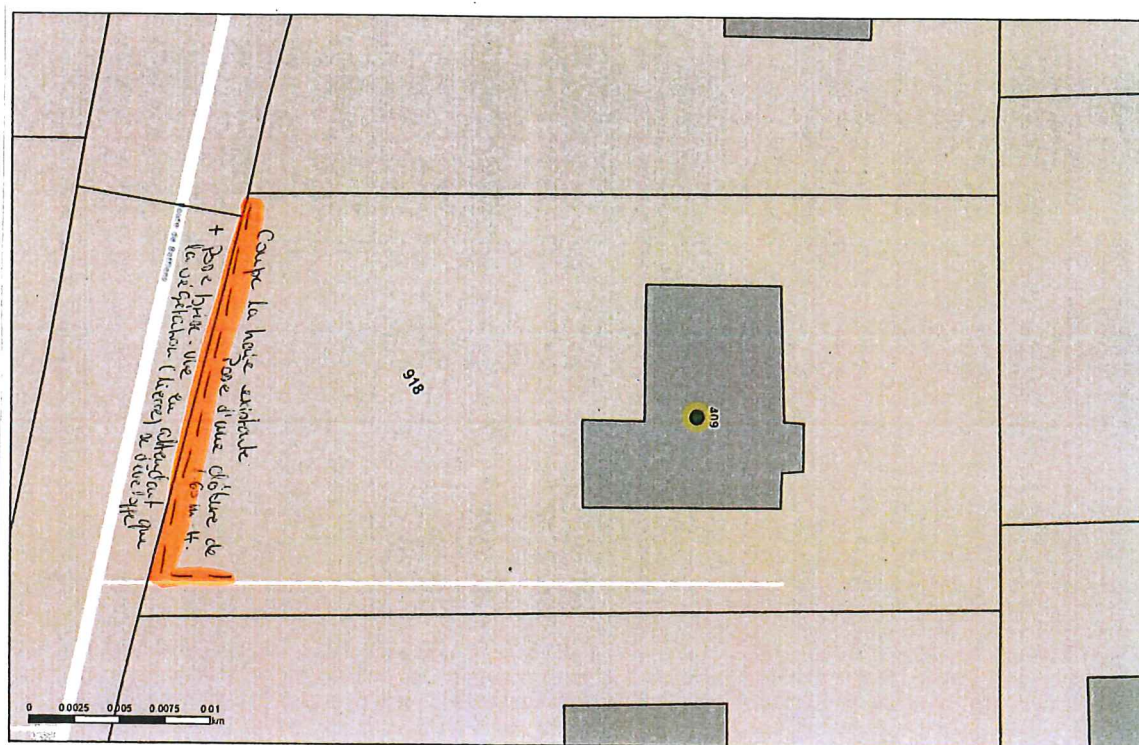




Autorisation de permis de construire par dispense d'enquête publique (selon les art. 111 LATC et 72d.RLATC)

Mesdames, Messieurs,

Nous vous informons que la Municipalité, dans sa séance du 28 juin dernier, a décidé d'autoriser Madame Fiorella Abondanza à la pose d'une clôture avec brise vue de 1.60cm de hauteur sur une longueur de 18 mètres, parcelle n°918, située à la route de Bofflens 16 à Arnex, selon le plan ci-dessous :



1:250

Rte de Bofflens 16,
Arnex-sur-Orbe

Date: 18.06.2021

Le dossier du projet peut être consulté, **du 1^{er} juillet au 26 juillet 2021**, le mardi matin de 9h00 à 10h30 et le jeudi soir de 18h30 à 19h30 ou sur rendez-vous en appelant Monsieur André Roch, syndic, au 078/697 29 71.

La secrétaire